

manifestons

2015

journée revendicative internationale
des travailleuses et travailleurs

1^{er} mai

**Nos emplois,
nos salaires,
nos retraites:
unissons-nous !**

vendredi 1^{er} mai 2015

- 11h** au monument à la mémoire des Brigadistes, rue Dancet côté plaine de Plainpalais, allocutions d'Alexander ENILINE du Parti du travail et d'un-e collègue du SEV, apéritif offert
- 15h** départ du cortège du boulevard James-Fazy empruntant place des 22-Cantons, rue de Chantepoulet, rue et pont du Mont-Blanc, place du Port, rue du Rhône, rue d'Italie, rues Basses, rue de la Corratierie, place Neuve, parc des Bastions
- 16h** à l'entrée du parc des Bastions côté place Neuve, allocutions de solidaritéS et d'Unia
- 17h** parc des Bastions, partie festive avec un manège et des poneys pour les enfants
- dès 12h et jusqu'à 23h, restauration avec plus de 30 stands
 - dès 17h sur scène: concerts et Djs en collaboration avec Jours de mAi
 - au crépuscule, projection organisée par Sputnik de «L'An 01»

Comité d'organisation des manifestations du 1^{er} mai 2015 (022 731 84 30 info@cgas.ch), constitué par CGAS Communauté genevoise d'action syndicale, Parti du Travail, Parti socialiste genevois, solidaritéS, Les Verts, Syndicat du personnel du BIT, Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné et les associations de personnel du CERN, de l'OIM, de l'OMS et de l'UIT, FICSA Fédération des associations de fonctionnaires internationaux : soutenu par AVIVO, OSEO Œuvre suisse d'entraide ouvrière, CCSI Centre de Contact Suisses-Immigrés Genève, ASSMP Association Maison Populaire de Genève, MPF Mouvement populaire des familles, ATTAC Genève, CUP Collectif urgence Palestine, JSG Jeunesse socialiste genevoise, DAL Défense des Aîné-e-s des Locataires de l'Emploi et du Social, Jours de mAi, La Gauche-Genève, PCG Parti communiste genevois, ADC Association de défense des chômeurs, Gaucheبدو, ACRG Association chilienne de Genève, ADTS Association de défense des travailleuses du sexe, AKM Association Centre culturel des Alévés de Genève

Nos emplois, nos salaires, nos retraites : unissons-nous !

Nos emplois

La décision de la BNS d'abandonner le taux plancher entre le franc et l'euro est un nouveau prétexte à toute une série d'offensives patronales sur les conditions de travail, au premier rang desquelles figurent l'allongement du temps de travail et les baisses de salaires. La crise avait déjà fourni un prétexte pour refuser les augmentations de salaires qui auraient dû accompagner la hausse de la productivité, ce qui a permis aux 1 % des contribuables genevois les plus riches de détenir 46.8 % de la fortune imposable.

En 2015, l'abandon du taux plancher est tombé à pic pour museler toutes les revendications légitimes des travailleuses et des travailleurs et ce alors que le salaire médian a baissé à Genève dans de nombreux secteurs: hôtellerie restauration, horlogerie, commerce de détail, transport, faisant chuter la masse salariale globale de 0,7% .

De 2007 à 2014, la droite et le patronat ont martelé que toutes velléités d'améliorer les conditions de travail auraient pour conséquence la perte d'emplois: pas d'augmentations du temps de vacances, pas de redistribution plus égalitaire des richesses (initiative 1/12), pas de salaire minimum.

En 2015, l'attaque se fait plus frontale encore, car pour le patronat, il s'agit désor-

mais de démanteler les conditions de travail pour «sauver les emplois».

Ne nous laissons plus abuser: les poches des patrons sont pleines ainsi que les carnets de commande, et les prévisions sont à la croissance en Suisse et à Genève. Le chômage est d'ailleurs resté stable: 5,6% en février 2014 et 2015. L'économie genevoise a les moyens de maintenir les emplois, de maintenir les conditions de travail et de les améliorer. Et l'Etat doit montrer l'exemple. Il doit cesser ses politiques d'austérité, permettre aux chômeuses et aux chômeurs qui en font la demande de se qualifier; il doit créer à leur intention de vrais emplois, utiles à l'ensemble de la population. C'est le but d'un projet de loi déposé par la gauche et les syndicats: créer un programme cantonal de création d'emplois, stables et rémunérés dignement. Nos emplois créent la richesse, nous les méritons de qualité.

nos salaires

La presse s'est largement fait l'écho de l'augmentation du salaire médian dans le secteur privé genevois de 6775 à 7042 francs. Mais, derrière cette augmentation a priori réjouissante se cache en fait une augmentation inquiétante des inégalités salariales. Les 10% des salariés les mieux rémunérés gagnent plus de 15'215 francs mensuels, salaire qui a augmenté de 5,5% entre 2010 et 2012, tandis que les 10% les moins payés gagnent moins de 4153 francs et leurs salaires sont restés inchangés entre 2010 et 2012. Et la part des bas salaires ne cesse d'augmenter passant de 15,9% en 2010 à 17,9% en 2012. Et ces bas salaires se trouvent justement dans des secteurs où l'offensive

Retransmission des discours

sur Radio Zones 93,8 Mz

infos spéciales 1er mai à 18h30,
puis rediffusions à 00h45, 07h00 et 13h15
sur le canal Naxoo 531 et en
streaming à <http://www.radiozones.com/>

patronale au prétexte du franc fort est la plus virulente : hôtellerie restauration, fabrication de machine, industrie, commerce de détail, etc.

L'autre catégorie de salariés qui subit de plein fouet les inégalités salariales sont les salariées. A Genève, l'écart salarial entre hommes et femmes est passé de 8 à 9,7% entre 2010 et 2012, du jamais vu depuis 2002. Par exemple, dans l'hôtellerie restauration, le salaire médian a baissé de 50 francs pour les hommes, passant ainsi de 4540 à 4490 francs ; le salaire médian des femmes qui travaillent dans ce secteur a, lui, baissé de 88 francs, passant de 4128 à 4040 francs.

Il est inadmissible que des catégories entières de travailleuses et de travailleurs soient paupérisées pendant que d'autres s'enrichissent démesurément. Il est urgent d'augmenter les bas salaires, l'inégalité n'est pas un projet de société.

nos droits

Alors même que nous assistons à une précarisation des conditions de travail, que les patrons prennent prétexte du franc fort pour s'en prendre au salaire et à l'emploi, nous constatons des difficultés grandissantes dans l'exercice des droits syndicaux.

Distribuer des tracts devant les entreprises c'est parfois risquer des plaintes pénales. Se rendre à une assemblée syndicale pour s'informer sur la CCT ou pour contester des propositions de baisses de salaires, c'est risquer le licenciement.

Pourtant le droit d'association et la liberté d'expression sont garanties par la Constitution. Le droit de grève est attaqué de toutes parts, y compris au sein de l'OIT. A Genève, l'UDC et le PLR, après la grève des TPG de novembre 2014, s'en prennent frontalement au droit de grève du personnel des services publics. Deux projets de lois très dangereux

sont à l'étude du Grand Conseil. Ils visent à imposer un service minimum tellement maximum que la grève dans les services publics et dans les transports publics deviendrait invisible et impossible. Pourtant, le droit de grève est un droit fondamental garanti par la Constitution fédérale. Si la démocratie s'accommodait jusqu'ici de la liberté d'expression et de résistance des citoyen-e-s/salarié-e-s dans les rapports de travail, depuis la crise qui sévit en Europe, des entreprises locales ou globales mettent la pression sur les droits syndicaux pour nous forcer au renoncement.

C'est pour contrer ces pressions que les syndicats genevois proposent de lancer une initiative populaire fédérale pour améliorer la protection contre les licenciements, qu'ils soient individuels ou collectifs, pour lutter contre la trop grande facilité à licencier permise dans le droit suisse, mais aussi pour mieux protéger contre le licenciement les délégué-e-s et militant-e-s syndicaux-ales qui agissent sur les lieux de travail — car la défense de l'emploi, des salaires et des droits syndicaux doit pouvoir se faire en s'organisant sur les lieux de travail.

nos retraites

Le Conseil fédéral, sous la conduite du ministre Alain Berset, s'en prend à nos retraites avec le Plan prévoyance vieillesse 2020, autrement appelé paquet Berset, qui prévoit : hausse de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans, augmentation des cotisations LPP sans augmentation des rentes, baisse du taux de conversion, réduction du financement de la Confédération et hausse de la TVA.

Ce plan est inacceptable pour les femmes en particulier, et pour tous les travailleurs en général. En effet, augmenter l'âge auquel les femmes pourront prendre leur retraite est

inacceptable car elles gagnent en moyenne 20% de moins que les hommes et perdent ainsi en moyenne 7,7 milliards de revenus par année, ce qui se répercute de façon dramatique sur le niveau de leur retraite. Par exemple, la rente du 2e pilier médiane d'un homme est de 32'500 francs annuels tandis que celle d'une femme est de 18'000 francs.

Ce plan fait basculer la primauté du premier pilier (AVS) vers le deuxième (LPP).

Alors que le premier est réparti de manière solidaire entre les générations et les revenus, le second se fait par capitalisation et entretient ainsi les inégalités entre les générations et les revenus. De plus, le 2e pilier, qui coûte déjà très cher à ses actuels cotisants, deviendra hors de prix avec le Plan Berset: pour un capital espéré de 300'000 francs, la rente annuelle passera de 20'400 à 18'000 francs. Donc, pour toucher la même rente, il faudra payer plus de cotisations. Et ce pour autant que les taux d'intérêt se maintiennent, alors que leur tendance est à la baisse. L'AVS en revanche est un système non seulement solidaire, mais aussi très stable.

Bien que depuis des années, les autorités politiques soutenues par les assureurs prédisent des catastrophes pour le 1er pilier, il n'est rien. Depuis les années 1970, le nombre de retraité-e-s a doublé, les cotisations sont restées les mêmes et, pourtant, en 2013, les comptes de l'AVS ont dégagé un bénéfice d'un milliard de francs.

Nous avons les moyens de nous payer de bonnes retraites sans engraisser les assureurs, ni prériter les femmes: nous disons **NON** au plan Berset.

unissons-nous !

Tandis que les campagnes haineuses contre nos collègues frontalier-e-s tendent à se banaliser, le mouvement syndical genevois rappelle fer-

mement: nous défendons les salaires, l'emploi, les retraites, les droits syndicaux et pas les frontières et pas la préférence nationale ou cantonale. Celle-ci, loin d'apporter des réponses contre le dumping salarial ou contre le chômage, en désignant des boucs-émissaires, en prônant des discriminations à l'égard des migrant-e-s et les frontalier-e-s, divise les salarié-e-s et fait le jeu des patrons.

Il y a près de 170 ans, Marx et Engels proclamaient: «Prolétaires de tous les pays, unissez-vous!». Et ce n'était pas unissez-vous, chacun enfermé par les frontières dans sa nationalité, mais unissez-vous, là où vous travaillez et êtes exploités ensemble, contre les abus patronaux.

A l'heure où se multiplient les affiches «0% de frontaliers», où les autorités fédérales veulent, après le vote du 9 février 2014, encore restreindre les droits des migrant-e-s et les patrons remettre en question les mesures d'accompagnement — l'unité entre tous-tes les salarié-e-s est plus que jamais nécessaire pour s'organiser, résister aux attaques patronales, obtenir de nouveaux droits.

manifestation romande du 30 mai à Lausanne

**contre l'élévation
de l'âge de la retraite
et le paquet Berset :
toutes et tous à Lausanne !**

14h30 Petit-Chêne près de la gare

**Rendez-vous départ de Genève
à 12h45 place des Vingt Deux-Cantons**

train spécial gratuit à 13:15 de Genève Cornavin
pour Coppet, Nyon, Gland, Rolle, Allaman,
Morges, Renens, Lausanne

pour le retour, départ de Lausanne à 17:30